

## Pour participer au forfait

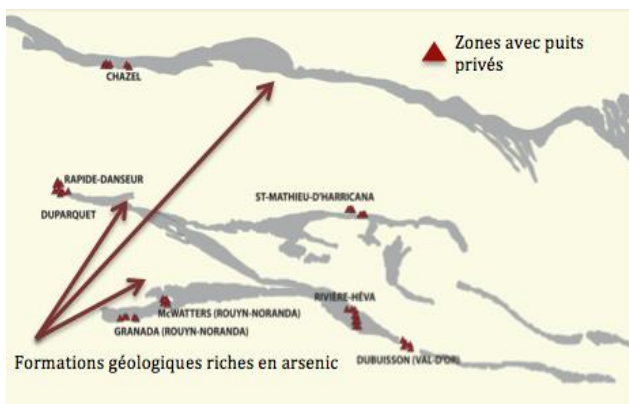
La contamination des puits à l'arsenic est un exemple de problématique de contamination naturelle importante dans la région de l'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE.

Une étude effectuée par le **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE** de 2008 à 2010 a démontré que dans les zones où la contamination à l'arsenic est connue:

- 80% des puits artésiens analysés possédaient une contamination d'arsenic;
- La concentration moyenne retrouvée était de 0,023 mg/l.

La norme de l'arsenic dans l'eau potable au Québec est de 0,01 mg/l

La région géographique de la Faille de Cadillac constitue une zone géographique forte en minéraux présentant un potentiel élevé d'arsenic.



**Veillez vous rendre à l'un de nos points de vente :**

### H2Lab Rouyn-Noranda

125, Boul. Industriel  
Rouyn-Noranda (Québec), J9X 6P2  
Tél. : 819-797-0550  
Télec. : 819-797-2155

### H2Lab Val-d'Or

900, 5e Avenue  
Val-d'Or (Québec), J9P 1B9  
Tél. : 819-874-0350  
Télec. : 819-874-0360  
[www.h2lab.ca](http://www.h2lab.ca)

**Pour toutes informations supplémentaires :**

### Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie

615 avenue centrale, suite 202,  
Val-d'Or  
J9P 1P9  
Tél.: (819) 824-4049  
[www.obvaj.org](http://www.obvaj.org)  
[informations@obvaj.org](mailto:informations@obvaj.org)

Les périodes de l'année suggérées pour procéder à l'analyse de l'eau de puits

Les **PÉRIODES DE L'ANNÉE** les plus à risque de contamination bactériologique sont celles où il y a de fortes accumulations d'eau. Il est alors suggéré de procéder à l'analyse de votre eau de puits pendant ces périodes :

- Au printemps à la fonte des neiges;
- En été, généralement de juillet à août, suite à de fortes pluies;
- À l'automne suite à de fortes pluies.

Des problématiques de santé peuvent se développer suite à une exposition prolongée à une contamination de nature physico-chimique, d'où l'importance de procéder à l'analyse de votre eau de puits résidentiel.

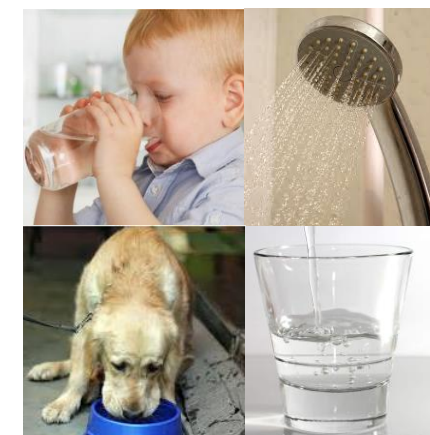
L'eau est une ressource aussi précieuse que vitale. En tant que propriétaire d'un puits individuel ou d'un petit réseau desservant moins de 21 personnes, **vous avez la responsabilité de vous assurer de sa qualité dans une perspective de protection de votre santé et de celle de vos proches.** Vous trouverez dans ce document toute l'information nécessaire pour y parvenir.

**Une eau de puits dépassant les normes doit être traitée !**

Pour plus d'informations, consultez le [www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/potable/depliant/](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/potable/depliant/)

## Projet volontaire d'analyse de la qualité de l'eau

*Votre eau de puits est-elle sécuritaire pour la santé?*



Projet réalisé grâce à :



Organisme de bassin versant  
Abitibi-Jamésie



## Présence de contaminants

Plusieurs citoyens croient à tort que l'eau d'un puits, parce qu'elle est naturelle, est toujours sécuritaire. La présence naturelle de divers éléments chimiques dans la roche et le sol où les puits sont creusés, peuvent causer des problématiques de **CONTAMINATION DE L'EAU POTABLE** de votre puits résidentiel.

Les éléments chimiques et biologiques analysés **NE SONT PAS VISIBLES À L'ŒIL NU** et généralement, **N'AFECTENT PAS LA COULEUR ET L'ODEUR DE L'EAU**. Leur présence au delà des seuils indiqués par le *Règlement sur la qualité de l'eau potable* au Québec peut provoquer différents effets sur la santé à long terme. Il est à noter que la présence de métaux lourds dans l'eau de puits peut avoir des répercussions majeures sur la santé.



### RECOMMANDATIONS

- Faire analyser son eau de puits **DEUX FOIS PAR ANNÉE** pour les paramètres microbiologiques;
- Faire analyser au minimum **UNE FOIS AUX DIX ANS** les paramètres physico-chimiques présents dans l'eau provenant du sol ou de la roche.

## Les risques sur la santé

Diverses études menées dans les dernières années confirment la contamination d'eau de puits résidentiels par divers éléments.

- Environ 1 puits sur 4 subira une contamination bactériologique;
- À ceci s'ajoute la contamination de bactéries pathogènes d'origine humaine pouvant entraîner des risques élevés pour la santé.

Voici les risques :

- Troubles gastro-intestinaux (nausées, vomissements et diarrhée) dont une des complications possibles est l'hospitalisation.
- L'arsenic est un contaminant naturel présent en Abitibi-Témiscamingue, les risques liés à l'exposition sont les suivants :
  - Les cancers (peau, poumons, vessie);
  - Une mauvaise circulation sanguine des pieds et des mains;
  - Association possible pour le dysfonctionnement de la glande thyroïde ainsi que le diabète.

Le corps élimine une partie importante des contaminants que nous absorbons, mais au-delà de certaines concentrations, une partie demeure. Certains vont s'accumuler avec le temps pour causer des problèmes de santé des années plus tard.



## \*\* Une Offre exclusive\*\*

L'OBVAJ et le laboratoire H2Lab ont développé un partenariat afin de vous offrir un tarif avantageux sur un groupe d'analyses.

Les laboratoires accrédités **H2Lab Rouyn Noranda** et **H2Lab Val-d'Or** vous proposent un rabais de plus de 35% du prix régulier d'analyse pour vous offrir le forfait **OBVAJ – L'étude sur la qualité de l'eau** à seulement **175\$** (taxes en sus.). Ce forfait comprend :

- Coliformes totaux et *E-Coli*
- Scan 11 métaux (Antimoine, Arsenic, Baryum, Bore, Cadmium, Chrome, Cuivre, Manganèse, Plomb, Sélénium, Uranium)
- Cyanures totaux
- Fluorures
- Mercure
- Nitrites-Nitrates

Certaines conditions s'appliquent afin de bénéficier de ce forfait exclusif :

- Procéder à l'analyse de l'eau de puits après le 1<sup>er</sup> mai 2015;
- Signer le formulaire de consentement afin de transférer les résultats d'analyse à l'OBVAJ et de consentir à ce que les résultats soient compilés et diffusés à diverses banques de données ministérielles, municipales, universitaires, etc.;
- Les résultats d'analyse doivent obligatoirement comprendre tous les éléments physico-chimiques inclus dans le forfait;
- Être résident du territoire Abitibi-Jamésie desservi par l'OBVAJ.

## \*\* Une Offre exclusive\*\*

En plus du forfait exclusif à **175\$** (taxes en sus.), l'**Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie** remettra également une compensation financière de **50\$ par rabais postal**.

Les résultats devront être transmis avant l'épuisement des fonds afin de bénéficier du retour postal de 50\$.

*Les données seront compilées de manière anonyme et serviront à accroître nos connaissances sur l'eau souterraine.*



### Le projet permettra :

- D'informer le citoyen sur la qualité de son eau de puits résidentiel;
- D'augmenter les connaissances sur les eaux souterraines;
- De cibler les zones géographiques les plus à risque de la région;
- De diminuer les risques de contamination.

**OBVAJ**  
Organisme de Bassin Versant  
Abitibi-Jamésie

**H<sup>2</sup>Lab**